

Laji. Lajoie des Finances inc.

TIREZ LE MAXIMUM DE VOTRE BONUS



Nadine Lajoie
Planificateur financier

La fin de l'année approche à grands pas et c'est souvent le temps choisi par les employeurs pour verser aux employés les bonis de fin d'année ou les primes de performance. Avec la période des fêtes à nos portes, il est facile pour l'employé recevant un bonus de dilapider la somme rapidement. Malheureusement, cette somme est rarement versée libre d'impôt. De plus, les retenues d'impôt sont habituellement fonction du taux marginal de l'employé, c'est-à-dire son taux le plus élevé. Par conséquent, si on prend comme hypothèse un taux marginal de 43 %, un bonus de 10 000 \$ se traduira par un maigre 5700 \$.

Un bon moyen de contourner cet inconvénient, c'est de demander à votre employeur de verser directement le bonus à votre REER. De cette façon, vous éviterez la retenue d'impôt à la source et ainsi pourrez bénéficier d'une cotisation REER avoisinant le montant total du bonus. Cette somme pourrait toutefois être réduite quelque peu en raison de vos déductions à la source (frais reliés aux avantages sociaux). Si vous étiez tenté d'appliquer cette

stratégie à votre propre situation, assurez-vous d'avoir l'espace de cotisation REER nécessaire.

Il est important de bien planifier l'utilisation de votre bonus. Il peut représenter une somme importante et constituer une aide financière précieuse. Il serait malheureux de réaliser après la période des fêtes qu'il ne vous reste plus un sou du bonus et que vous n'avez rien acheté de concret.

Si l'idée du REER ne vous plaît guère ou ne s'applique pas à votre situation, voici d'autres suggestions pour profiter pleinement de votre bonus :

- Remboursez vos dettes, en débutant par celles qui vous coûtent le plus cher (comme les cartes de crédit...)
- Remboursez votre prêt hypothécaire : chaque diminution du montant emprunté s'accompagne d'une baisse des intérêts à payer.
- Achetez quelque chose que vous désirez depuis longtemps et qui améliorera votre qualité de vie.
- Établissez un régime d'épar-

gne-études à l'intention de vos enfants ou cotisez à un plan existant.

- Songez à faire un don à une œuvre de bienfaisance qui vous tient à cœur.

J'espère que ces quelques conseils vous permettront de profiter pleinement de votre bonus de fin d'année.

Vous connaissez un proche ou un ami qui pourrait bénéficier de ces conseils ?

Communiquez avec nous et il nous fera plaisir de leur faire parvenir cette publication trimestrielle.

Questions ou commentaires ?
Tél: (514) 892-4433

nlajoie@peakgroup.com